

DidRo

Didactique du droit A (MSDRO 31, automne 2025)

Quel droit enseigner ?

La définition du droit et les écoles
juridiques

Plans d'études analysé : Ecole de culture générale

Quels sont les points communs principaux de ces plans d'études ?

Droit constitutionnel / Droits fondamentaux
Droit des personnes et au choix : pénal, obligations

Comment caractériser le droit que l'on demande d'enseigner selon ces plans d'études ?

Introduction au droit sur beaucoup de domaines du droit. Comprendre le enjeu juridique afin de se forger une opinion en tant que citoyen.

Plans d'études analysés : Ecole de universalité, discipline fondamentale

Quels sont les points communs principaux de ces plans d'études ?

Thèmes en commun
Droits... généralités (base, personnes, famille, contrats...)

Comment caractérisez-vous le droit que l'on demande d'enseigner selon ces plans d'études ?

Culture générale ... un peu de tout, et pas d'approfondir aucun.

Plans d'études analysés : Ecole de maturité, OC + QS

Quels sont les points communs principaux de ces plans d'études ?

- thèmes spécifiques à traiter
- VD/FR/VS/CO
- GE: thématique + large (y.c. dr. famille, CC, DP, international public, ...)

Comment caractérisez-vous le droit que l'on demande d'enseigner selon ces plans d'études ?

- but de préparer futurs étudiants HEC → Braye
- préparer futurs étudiants en droit → Planta
- GE, BE, NE
- ↳ dr. public → fonctionnaires

Plans d'études analysés : Ecole professionnelle

Quels sont les points communs principaux de ces plans d'études ?

- Flau → difficultés à délimiter (démarcation)
- Très concret, directement applicable dans leur emploi ou leur quotidien
- Fondé au milieu de l'économie (en particulier en DCO)
- Code des obligations, Code civil + LP
- ~~DRO~~

Comment caractérisez-vous le droit que l'on demande d'enseigner selon ces plans d'études ?

Quels domaines du droit pour aborder les enjeux sociaux actuels ?

Le droit commercial, mais aussi :

- Le droit constitutionnel et les droits fondamentaux
(le fonctionnement d'un Etat de droit et de la démocratie ; le respect des libertés idéales et des droits de l'homme)
- La protection de la personnalité
(les protections du droit public et du droit privé ; la protection des données)
- Le droit de l'environnement
(les principes et les fondements, l'énergie)
- Le droit international
(l'interdépendance entre Etats et la résolution de conflits internationaux)
- Le droit de la consommation
(la protection du consommateur)
- Le droit du travail
(le système et la protection des travailleurs)

...

Pour enseigner le droit, il faut donc ...

~~Connaître~~ une structure complète des règles.
Avoir

Pour enseigner le droit, il faut donc ...

comprendre les raisons, la logique derrière les lois.

Pour enseigner le droit, il faut donc ...

apprendre à jouer et maîtriser cet ensemble de règles et de directives
Pour en tirer un avantage/bénéfice.

Pour enseigner le droit, il faut donc ...

maîtriser les concepts et ces règles juridiques

Pour enseigner le droit, il faut donc ...

- connaître ces lois
- savoir où les trouver
- comprendre et interpréter correctement.
- faire des cas compréhensibles pour les élèves

Pour enseigner le droit, il faut donc ...

Comprendre le fonctionnement de ces règles

Pour enseigner le droit, il faut donc ...

connaître le fonctionnement de ces règles.

Pour enseigner le droit, il faut donc ...

Connaître les lois cadres, et expliquer leur mécanismes, et les instances.

Pour enseigner le droit, il faut donc ...

ancrer le message (contenu,
forme) dans la réalité de
tous les jours, le vécu des
élèves.

Pour enseigner le droit, il faut donc ...

des connaissances théoriques, curiosité,
mise à jour constante, ouverture

d'esprit

Prendre exemples proches du quotidien des
élèves.

Pour enseigner le droit, il faut donc ...

faire prendre conscience que
l'être humain vit en société
et doit s'organiser

Pour enseigner le droit, il faut donc ...

être rigoureux, à jour, passionné
afin d'en saisir toutes les nuances,

Pour enseigner le droit, il faut donc ...

avoir une vue d'ensemble & de
l'intérêt pour la matière

Pour enseigner le droit, il faut donc ...

savoir ce que c'est et réfléchir à comment le transmettre aux élèves

Les raisonnements juridiques pour initier les élèves à la résolution de conflits

Dans un Etat de droit, un ordre juridique est institué en vue de prévenir et résoudre les conflits grâce à l'élaboration et à l'application de règles !

L'apport de l'enseignement du droit pour la compréhension des enjeux sociaux actuels consiste ainsi à

- créer des **liens entre les problèmes sociaux et les institutions juridiques**,
- analyser ces institutions juridiques pour **comprendre la pesée des intérêts** qui a été faite,
- appliquer une règle, selon une méthode propre au juriste, afin de résoudre une situation de la vie quotidienne (**la résolution de cas**).

D'autres compétences juridiques pour traiter des enjeux sociaux actuels ?

- Identifier les différents usages du droit dans les médias
- Déterminer les questions juridiques et les domaines du droit touchés par une question socialement vive
- Porter un regard critique et argumenté sur une décision juridique, puis débattre à la lumière d'enjeux actuels
- Analyser le processus législatif, la jurisprudence ou les débats en doctrine pour déterminer les dimensions problématiques d'une notion juridique
- Utiliser des institutions juridiques pour proposer des réponses à des questions sociales (créer une association caritative ou de protection de l'environnement, une SA, des contrats,...)
- Simuler en classe une *activité juridique* : un procès, un débat parlementaire, une séance chez le notaire,...
- ...

**Quelle conception du droit choisir
pour une matrice disciplinaire
pertinente ?**

Deux dérives majeures dans l'enseignement du droit

- **La technicité du droit**
 - Il n'y a pas de réponse simple en droit (cf. le « ça dépend ! » des juristes !).
 - Evitons le piège de l'anecdotique !
 - L'enseignant n'est pas un conseiller juridique !
- **La réification du droit**
 - Le droit risque d'être perçu comme un ensemble froid de normes figées.
 - La transposition didactique devient impossible.
 - Il existerait des lois injustes !

De quel droit parle-t- on ?

- **Le positivisme juridique**
Le droit = l'ensemble des règles juridiques en vigueur dans une collectivité (le droit positif)
- **La doctrine du droit naturel**
Le droit = un idéal supérieur, une finalité de l'agir humain, un ensemble de valeurs et de principes non écrits qui s'imposent à toute autorité et dont découlent le droit positif
- **Le courant sociologique du droit**
Le droit = ce qui est reconnu comme tel par les membres du corps social
- **Le réalisme américain**
Le droit = ce que décident les tribunaux
- **La théorie du droit de Dworkin**
Le droit = « une affaire de principes », soit une recherche perpétuelle des principes qui justifient les décisions des juges

La théorie du droit de Dworkin

- Dworkin refuse le pouvoir discrétionnaire des juges; ces derniers doivent toujours appliquer le droit préexistant (≠ réalisme américain).
- Le droit est composé, outre des règles légales, de principes et de droits naturels (≠ positivisme).
- Ces principes et ces droits naturels sont à rechercher à l'intérieur même du système juridique en question (≠ jusnaturalisme).
- Chaque règle doit pouvoir être justifiée par un principe supérieur et chaque système juridique forme un tout cohérent .

Quelques visions du droit



**La théorie du
droit de
Dworkin
comme cadre
de référence
pour
l'enseignement
du droit ?**

- L'effet réificateur est le moins sensible et le danger de la dérive techniciste peut être évité.
- Les droits de l'Homme sont au centre des préoccupations de la discipline.
- L'implication de l'apprenant dans la construction du droit est nécessaire.
- Le pluralisme juridique peut être sauvegardé.
- L'approche interdisciplinaire est favorisée.

**Définir le droit avec les élèves
en partant de leurs propres
définitions du droit
et en évoquant plusieurs
conceptions du droit**

Vos définitions du droit

Pour moi, le droit c'est ...

Un cadre mis en place par une société

Pour moi, le droit c'est ...

un ensemble de règles, des lois et des mécanismes d'application et de formation.

Pour moi, le droit c'est ...

un ensemble de règles et de directives dans une société

Pour moi, le droit c'est ...

Ensemble des règles qui structurent une société ~~not~~ entre les différents acteurs (au sens large)

Pour moi, le droit c'est ...

les règles juridiques définies par les autorités politiques pour organiser la vie en communauté.

Pour moi, le droit c'est ...

Ensemble des règles qui régissent les rapports ~~et~~ entre les individus

Pour moi, le droit c'est ...

l'ensemble des règles qui régissent la vie en société

Pour moi, le droit c'est ...

L'ensemble des règles ~~conçues~~ conçues par des êtres humains pour des êtres humains afin de leur permettre de s'organiser et de vivre ensemble pacifiquement.

Pour moi, le droit c'est ...

l'ensemble des règles juridiques qui organisent la vie en société

Vos définitions du droit

Pour moi, le droit c'est ...

l'ensemble des règles écrites issues
d'un processus démocratique, historique,
culturel, régissant les rapports et
relations entre les individus (physiques,
morales) ainsi que leurs rapports aux biens.

Pour moi, le droit c'est ...

ensemble des normes écrites d'un pays

Pour moi, le droit c'est ...

l'ensemble des lois qui organise une société.

Pour moi, le droit c'est ...

l'ensemble des règles qui régissent les interactions des personnes au de

l'état

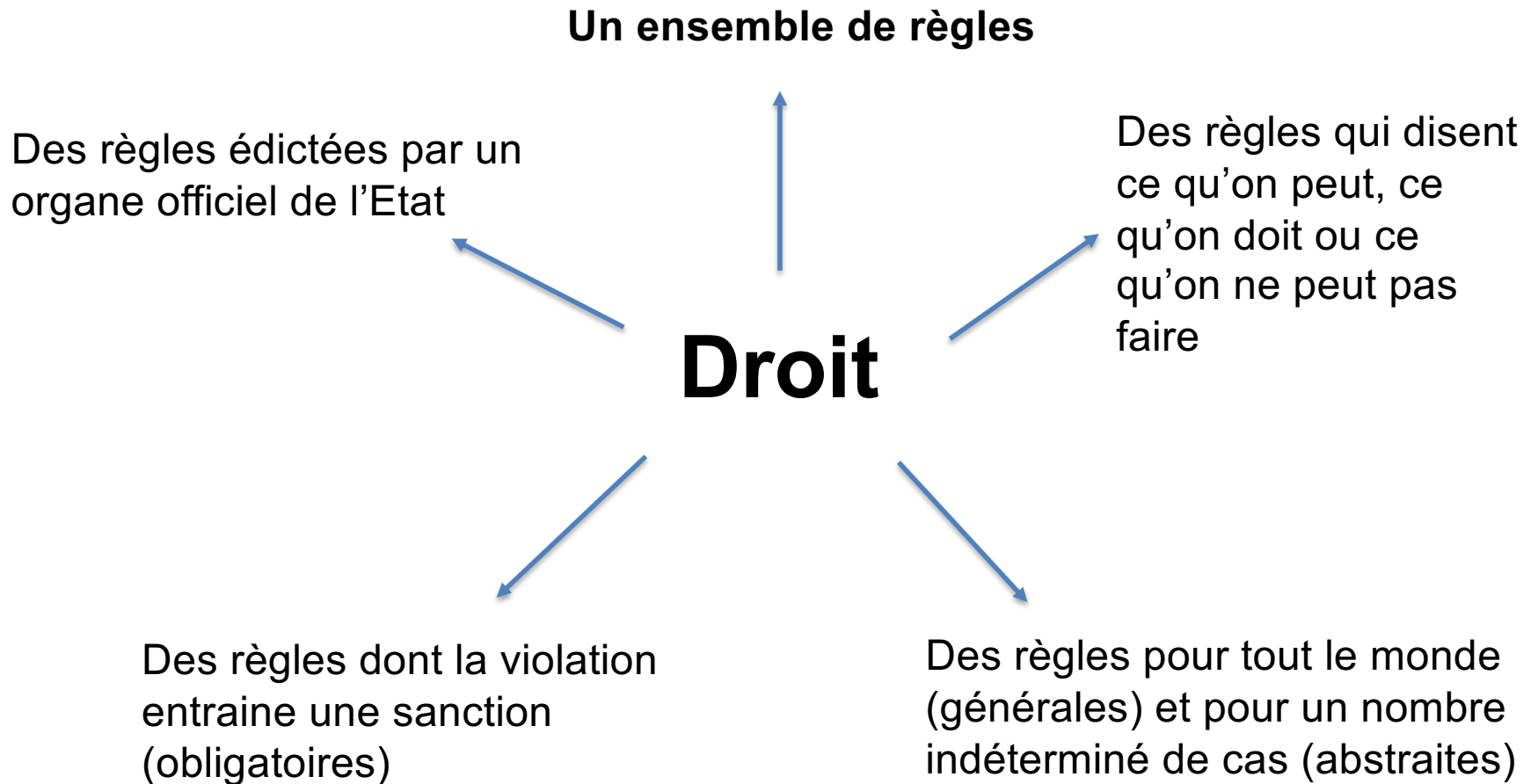
Pour moi, le droit c'est ...

des règles normes qui régissent les individus, l'état et
qui permettent de faire société.

Pour moi, le droit c'est... ce sont les droits, devoirs et responsabilités
de chacun dans une société.

Le droit a pour fonction d'organiser la société afin que
tous les citoyens puissent vivre ensemble dans de bonnes
conditions. Le droit s'écrit dans des textes, et
doit être appliqué (à l'aide de sanctions etc...).

Définir la notion de droit



Consigne de l'activité

Voici des définitions du droit données par des élèves de l'ECG de Fribourg. Individuellement, prenez connaissance de ces définitions. Puis, en 4 groupes,

1. faites des liens entre les théories du droit et les définitions du droit faites par les élèves : vous indiquez, sur les feuilles remises, de quelles conceptions du droit pourraient relever ces définitions;
2. imaginez une manière d'exploiter ces définitions lors d'une séquence d'enseignement évoquant plusieurs conceptions du droit : vous décrivez brièvement, sur la feuille remise, les étapes de votre scénario pédagogique.

Le droit = c'est ce que l'on doit ou l'on ne doit pas faire, ce que l'on peut ou ce que l'on ne peut pas.

Le droit, c'est une "règle" qui nous autorise ou pas à faire quelque chose.

Droit = le droit englobe toutes les règles qui déterminent si une personne peut ou doit effectuer une action.

Le droit : C'est quelque chose que l'on peut faire et c'est la même chose pour tous de même.

Le droit, c'est ce qui ^{délimite ce qui} nous est permis de faire dans le pays dans lequel on vit ou d'obéir.

Droit : Ensemble de règles constituant au bon fonctionnement de notre société.

Droit = c'est les règles qu'on doit respecter.
Mais qu'on peut aussi faire respecter.

Le droit c'est un ensemble de règles et de devoir que l'on doit adopter dans une société afin d'y vivre en harmonie.

Pour moi le droit est la liste des choses que nous pouvons faire selon la loi.

le droit : le droit c'est l'ensemble des lois qui nous informent si quelque chose est légal ou non.

Le droit c'est l'ensemble des lois qui disent ce qu'on peut ou on ne peut pas faire.

Le droit c'est les "règles du jeu" d'une société afin que celle-ci puisse fonctionner. Cela implique la mise en place de lois, sancctions et d'un organe de contrôle.

Droit = c'est ce qu'on ~~se~~ peut faire et se qu'on ne peut pas faire.
le droit regroupe toutes les lois

Le droit ce sont toutes les lois imposées par la société.

Cela nous permet d'avoir une société organisée et structurée, grâce à ses règles instaurées.

Le droit c'est toutes les règles que la population habitant en Suisse a le droit de faire ou non. Ce sont des lois établies par la confédération et toutes les années, elles sont votées et des nouvelles lois sont mises au monde.

Le droit = C'est l'ensemble des règles qui sont mises en place par l'état pour que tout dans la société se déroule sans problème.

Le droit c'est établir des règles dans le but de protéger les personnes

le droit : c'est un amas de règles permettant de juger et de maintenir l'ordre et la paix dans le pays

Le droit c'est un ensemble de lois que les hommes ont établi afin d'assurer une cohésion dans la communauté.

le droit c'est qui garantit à tout être ^{humain} sa liberté, qui garantissent une bonne entente ^{entre} dans un pays, qui permet aux hommes ~~de~~ d'être égaux, permettent aux gens de s'exprimer librement tout en protégeant l'intégrité de certaines communautés

Le droit c'est quoi ?

c'est l'ensemble des règles imposées qui sont nécessaires à maintenir un équilibre et une égalité dans la société. Elles permettent de maintenir un certain contrôle entre nous.

de droit : Ensemble de règles mise par l'état pour chaque société à fin de trouver un juste milieu (paix)

^{imposé/état}
Le droit est l'ensemble des règles et des devoirs que chaque personne a afin de garantir protection et épanouissement.

ensemble de règles juridiques permettant à une communauté de vivre équitablement. (égalité).

Le droit est tout ce qui est juste qu'on ait.

Par exemple : dormir, manger, s'instruire,...

Le droit c'est la liberté et raisonnable, ce sont des règles à respecter.

Droit : l'application de la justice par les règles, sanctions et lois

Le droit : chaque personne a la possibilité d'être jugée, punie et d'avoir des libertés.

C'est tout ce qui concerne les droits et les règles de l'homme. Ce que l'homme peut faire ou non. Ça concerne aussi toutes les sanctions de l'homme s'il fraude.

Le droit c'est qu'il est juste, l'action la plus juste qui devrait être suivie par tout le monde.

Le droit c'est ce qu'on a le droit de faire, qui est légal. Le droit est défini par des lois. Les droits respectant les droits de l'homme.

- Le droit c'est le respect de l'être humain

Le droit c'est aussi le droit.

Le droit, c'est un ensemble de règles qui définissent nos droits et nos devoirs.

Le droit c'est l'ensemble des actes que l'on peut librement effectuer, sans contraintes.

Droit = le droit c'est un pouvoir attribué à chaque être humain

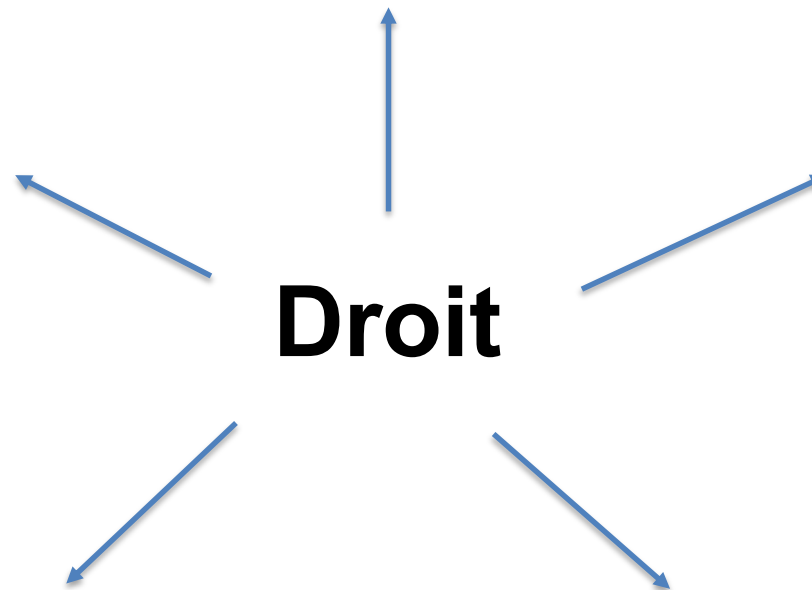
Le droit pour moi c'est l'ensemble de droits) ce que l'on peut faire + les (devoirs) ce que l'on doit faire

le droit : ce sont les droits d'une personne jugée, les droits que l'on peut faire dans la vie de tous les jours (certains sont obligatoires).

le droit: c'est ce que chaque personne vivante peut exiger de la société. On a des devoirs mais chaque personne a des droits.

le droit = le droit c'est les libertés qu'une personne peut avoir dans sa vie, au niveau politique, social et économique. Une personne a des droits. Le droit de s'exprimer, de voter.

Définir la notion de droit



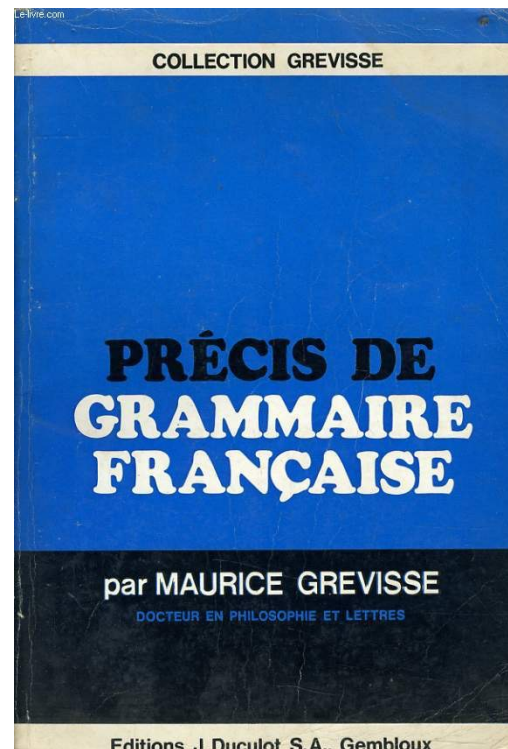
RÈGLES DE LA MAISON

3 AVERTISSEMENTS POUR LA MÊME RÈGLE : - 1 JETON

- JE PARLE POLIMENT 
- JE PARLE CALMEMENT 
- J'ATTENDS MON TOUR AVANT DE PARLER 
- JE FAIS ATTENTION À MES JOUETS ET AUX OBJETS DE LA MAISON 
- JE VAIS DANS LE JARDIN AVEC DES CHAUSSURES 
- LES CAÛLOUX RESTENT PAR TERRE 

RETRAIT DE JETON IMMÉDIAT

- JE LAISSE LES ANIMAUX TRANQUILLES 
- JE SUIS GENTIL AVEC MA SŒUR 



LES TABLES DE LA LOI

Sur le mont Sinaï, Dieu donna à Moïse les 10 commandements. Ceux-ci ont été gravés dans la pierre par le propre doigt de Dieu.



IFAB[®]
THE INTERNATIONAL FEDERATION OF ASSOCIATION FOOTBALL



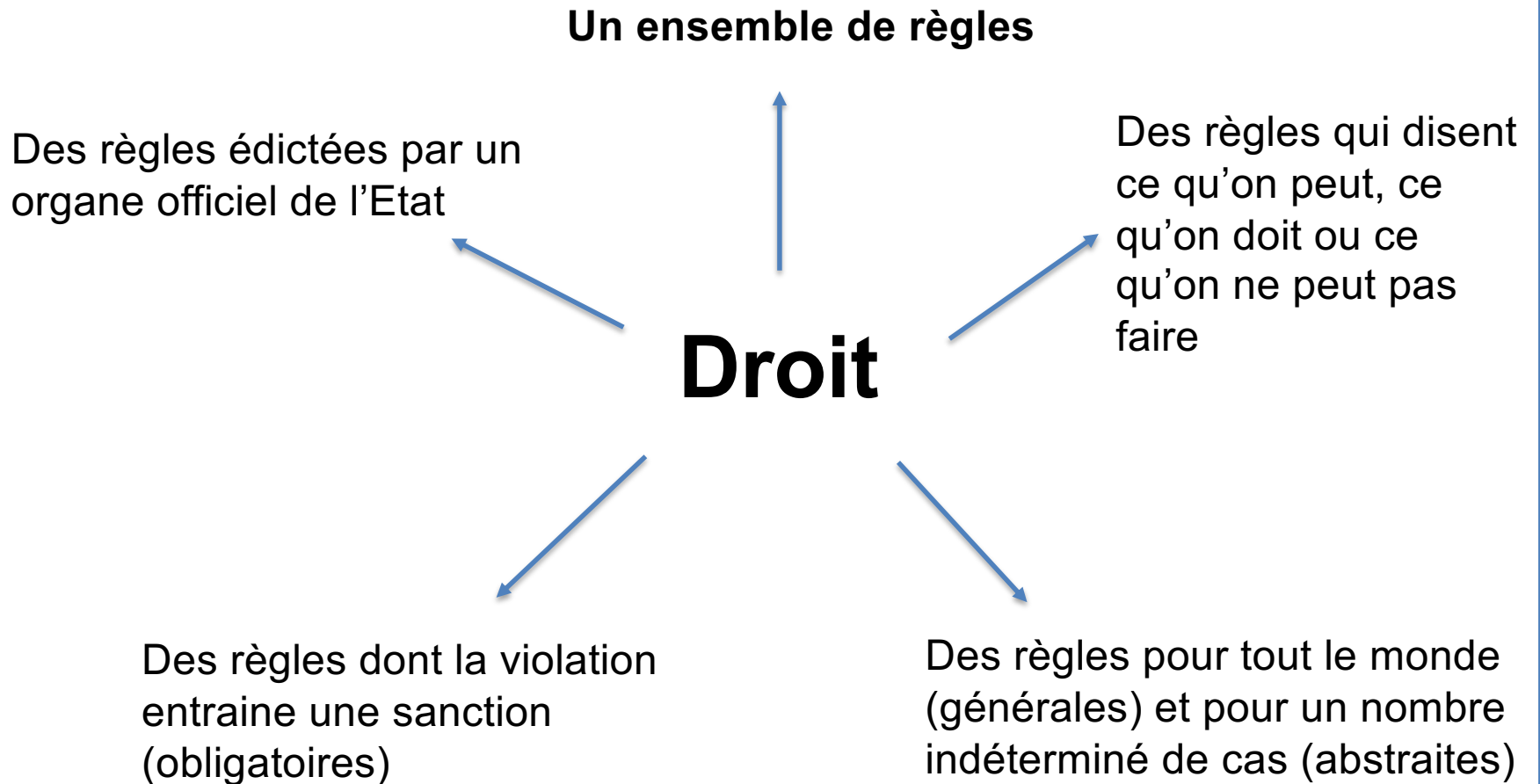
Lois
du Jeu

25/26



Téléchargez
l'application
des Lois du Jeu

Définir la notion de droit



Le Code d'Hammourabi



= texte juridique (liste de sentences) rédigé vers 1750 av. J.-C. en Mésopotamie par le roi babylonien Hammourabi

Art. 195

« Si un enfant a frappé son père, on lui coupera les mains »

Art. 196

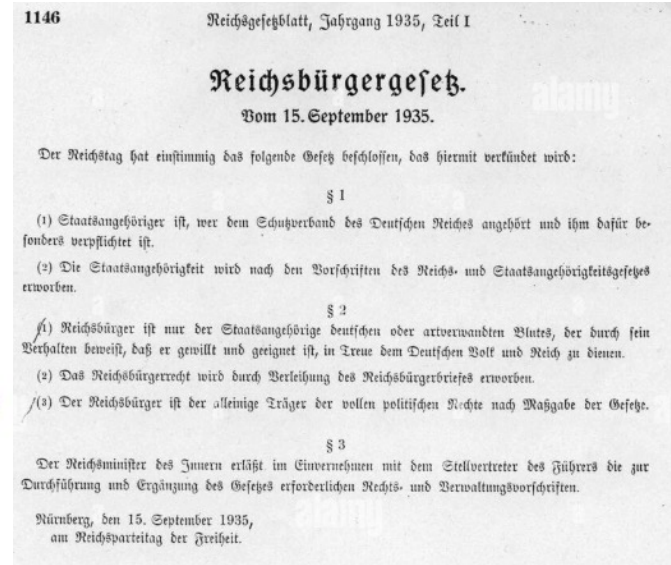
« Si un homme a crevé l'œil d'un homme libre, on lui crevera un œil. »

Art. 229

« Si un architecte a construit pour un homme une maison mais n'a pas renforcé son travail, et la maison qu'il a construite s'est écroulée, et il a causé la mort du propriétaire de la maison, cet architecte sera tué. »

Les lois de Nuremberg

Gesetz zum Schutze des deutschen Blutes und der deutschen Ehre, vom 15. September 1935



Loi «pour la protection du sang et de l'honneur allemands»

Certain que la pureté du sang allemand est la condition nécessaire pour assurer la vie du peuple allemand et animé par la volonté inflexible d'assurer l'avenir de la nation allemande, le Reichstag a décidé unanimement la loi promulguée ici :

1. Les mariages entre Juifs et citoyens allemands ou de sang voisin sont interdits. Les mariages consentis malgré cette interdiction n'ont pas de valeur, même s'ils ont été conclus à l'étranger pour ne pas tomber sous le coup de la présente loi.

2. Les relations extra-conjugales entre Juifs et citoyens allemands ou de sang voisin sont interdites. (...)

Le droit naturel

Le droit naturel est constitué de l'ensemble des règles déduites de la nature même de l'homme, soit du fait qu'il est un être humain, indépendamment de sa position sociale, de son ethnie ou de sa nationalité.

Idéalisme

Des règles soumises à une finalité (ordre divin, amour du prochain, idéal de justice, égalité des Hommes)

Le droit positif

Le droit positif est constitué de l'ensemble des règles juridiques en vigueur dans un État, à un moment donné, quelles que soient leurs sources ou quels que soient leurs contenus.

Réalisme

Des règles imposées et sanctionnées par un Etat (quel que soit l'Etat et quelles que soient les règles !)

Le droit objectif

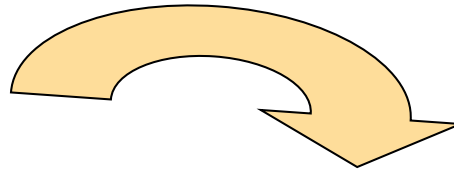
Ensemble des règles de droit

Constitution
Traités internationaux
Lois
Règlements

Les règles du droit objectif

- imposent un **comportement** (normes)
- sont **générales** et **abstraites**,
- ont un caractère **obligatoire**
- sont édictées par un organe officiel

Le droit positif



Les droits subjectifs

Mon droit de propriété
Mon droit au mariage
Le droit à mon image
Mon droit d'auteur...

Un droit subjectif est un droit individuel que chacun peut faire valoir devant la justice

